

DEMANDEURS D'ASILE

# Black is black



Sylvain et Sena ne veulent plus être pris pour des délinquants ...

(Foto: dr)

**Etre réfugié-e d'Afrique noire n'est pas une sinécure. Pour la police ou parfois même d'autres groupes, la couleur de peau sombre devient de plus en plus synonyme de criminalité en puissance.**

Luxembourg a été classée ville la plus sûre du monde par l'agence Mercer Human Resource. A entendre pourtant certains médias et parfois même les autorités publiques, il ne ferait plus bon battre le pavé de la capitale en toute sécurité. Lorsqu'il ne s'agit pas du quartier de la gare, on pointe du doigt la verdoyante Kinnekswiss, nouvel haut-lieu du trafic des pires drogues. La journaliste d'une grande chaîne de télévision en a d'ailleurs pris en témoin des milliers de téléspectateur-trice-s: "Et huet och net laang gedauert, bis deen éischte Schwaarze mir Droge verkafte wollt". Quand le député Aly Jaerling interpelle le ministre de la justice sur des propos racistes émis par un agent de police, l'homme de l'ordre lui fait savoir que de "nombreux demandeurs d'asile africains sont mêlés" au trafic des drogues tout en précisant que "ni tous les demandeurs d'asile ni toutes les personnes de couleur [n'y] sont mêlés". Evidemment.

## Toutes et tous dans le même sac

Le Groupe des demandeurs d'asile africains engagés ne veut plus de ce genre d'amalgames. "Cet état des choses a atteint son paroxysme avant, pendant et après les consultations électorales de juin 2004", retient-il dans une déclaration présentée à la presse en début de semaine. Dans un local de l'ASTM bien trop exigu pour accueillir une quinzaine de participants et autant de journalistes, un porte-parole des demandeur-euse-s d'asile remercie la presse en luxembourgeois. Constitué depuis octobre 2004, ce groupe compte une quarantaine de personnes des pays d'Afrique de l'Ouest parlant anglais et français. Ils et elles sont en formation professionnelle, étudiant-e-s, en attente d'une activité ou stagiaires dans des ONG comme Sena,

30 ans. "Avant d'arriver au Luxembourg il y a 3 ans, j'étais fonctionnaire au Togo, ce qui prouve bien que je ne suis pas un oisif." L'oisiveté, l'appât du gain facile mais aussi le manque d'infrastructures de socialisation sont autant de raisons qui pousseraient, selon le groupe, une certaine partie des réfugié-e-s à s'adonner à des activités prohibées.

Se distinguer des dealers, tel est le soucis majeur du groupe dont les membres se déclarent être "les premières victimes". Mais le mal est fait: lorsqu'il est question de criminalité, les autorités policières voient très souvent noir. Vic Reuter, porte-parole de la police grand-ducale, a beau souligner que tous les revendeurs de drogue ne sont pas africains, que les contrôles s'effectuent aussi sur des Blancs. Il n'empêche qu'il conseille tout de même aux ressortissant-e-s de couleur de "se tenir à l'écart du quartier de la gare". Un vrai casse-tête pour Sena dont le lieu de travail se trouve sur l'avenue de la Liberté. Pire, le train qu'il utilise chaque jour pour arriver en ville a la fâcheuse habitude de s'arrêter à la gare, justement.

Malgré les cours de civisme prodigués aux futur-e-s agent-e-s de police ainsi qu'un code de déontologie qui sera présenté au public en juin, peu de réfugié-e-s peuvent témoigner d'un comportement courtois de la part des forces de l'ordre. Côté dialogue, le son des cloches est à nouveau mal accordé. D'une part, la police insiste sur l'importance de l'échange avec la société civile. Pourtant, lorsque l'initiative des Africains engagés a tenté de rencontrer les responsables de la police afin d'y récolter un certain nombre d'informations statistiques relatives au trafic de drogues et aux réfugié-e-s, ils furent priés de s'adresser au directeur général par voie postale. La réponse n'est jamais venue sous prétexte que le courrier en

question aurait dû être adressé au parquet ...

L'administration civile n'est pas moins épargnée: "Nous sommes presque des plaies", affirme Sena, "les services sociaux nous disent qu'ils ne sont pas là pour nous intégrer". Disposant souvent de formations supérieures, nombre de réfugié-e-s d'Afrique occidentale n'hésitent pourtant pas à saisir la moindre occasion pour mener à bien leur insertion professionnelle. Cette débauche d'activisme que les Africains engagés mettent à l'oeuvre est toutefois loin de leur procurer la reconnaissance sociale qu'ils ont souvent perdue en quittant leur pays.

## Insertion par le travail

La perception des réfugié-e-s d'Afrique serait-elle différente si l'opinion publique prenait conscience de leur engagement social et professionnel? Un des porte-voix en est certain et appelle les médias à montrer également les "aspects positifs" liés aux réfugié-e-s. Tom Krieps, du Conseil national des programmes, est pour sa part persuadé que les médias ont un rôle positif à jouer dans l'illustration de la problématique. La manière dont certains sujets ont toutefois été traités ne laisse pas entrevoir de véritable volonté d'aller dans cette direction. Tom Krieps juge au contraire que les commentaires souvent tendancieux à l'égard des demandeur-euse-s d'asile africain-e-s "est en train de prendre des proportions alarmantes". Si cette question est suivie de près par le CNP, cet organe consultatif déplore ne pas pouvoir intervenir, faute de pouvoir se saisir lui-même.

Il suffirait pourtant que les concerné-e-s saisissent le Conseil qui n'attend que cette opportunité pour pouvoir lancer le débat. RTL Radio vient pour sa part de faire l'amère expérience du racisme latent d'une frange de la population décomplexée: profitant d'une émission "micro ouvert", une quinzaine de personnes a pu donner libre cours à ses penchants xénophobes. Submergée par le phénomène, la rédaction s'est même vue obligée de fermer le forum de discussion sur internet et n'exclue plus de poursuivre pénalement les auteur-e-s de propos racistes. Néanmoins, les termes "réfugiés" et "dealers" sont de plus en plus souvent associés. Pourtant, les demandeurs d'asile africains ont vécu assez de calamités pour endurer des vexations fondées tout simplement sur la couleur de leur peau.

David Wagner

## Droit de travailler

Le Luxembourg n'est pas connu pour sa diligence lorsqu'il s'agit de transposer des réglementations européennes en droit national. Mais comme il n'est jamais trop tard, le gouvernement vient d'arrêter un règlement grand-ducal clarifiant enfin un principe communautaire en vigueur depuis 1968 relatif à l'accès au travail pour les étranger-ère-s marié-e-s à des citoyen-ne-s de l'Union européenne. L'octroi d'un permis de travail ne sera en effet plus indispensable pour celles et ceux des non-communautaires qui ont la chance d'avoir épousé un-e Luxembourgeois-e exerçant une profession au Luxembourg et y habitant. Depuis un jugement du tribunal administratif de 2001, seul-e-s les conjoint-e-s de ressortissant-e-s de l'Union autres que les Luxembourgeois-e-s pouvaient en bénéficier! L'Asti salue ces dispositions tout en relevant leur application tardive. Par contre, l'association profite du moment pour réitérer une revendication plus ancienne mais toujours d'actualité: la possibilité pour les étudiant-e-s de pays tiers de pouvoir occuper des petits boulots de deux mois par an au maximum. A l'heure actuelle, leurs employeur-euse-s doivent faire une demande d'obtention d'un permis de travail, ce qui fait courir aux étudiant-e-s extra-communautaires le risque de l'expulsion.

## EU-Parlament auf Konfliktkurs

"Das soziale Europa ist keine Illusion, sondern kann durch konkrete politische Entscheidungen herbeigeführt werden", freute sich Claude Turmes am vergangenen Mittwoch in Straßburg nach der Abstimmung im Europaparlament (EP) über den Kommissionsentwurf für eine neue Arbeitszeitrichtlinie (woxx Nr. 792). Mit knapper Mehrheit stimmten die Abgeordneten dafür, dass Bereitschaftsdienste künftig grundsätzlich als Arbeitszeit gelten müssen und nicht, wie es die Kommission will, als geringer bezahlte "inaktive Zeit". Astrid Lulling und Erna Hennciot-Schoepges (beide CSV) gehörten aber nicht zu den BefürworterInnen dieser Regelung. Das EP folgt damit dem Europäischen Gerichtshof. Der hatte den Bereitschaftsdienst als Arbeitszeit in zwei Urteilen anerkannt. Die Abgeordneten lehnten zugleich Ausnahmen von der wöchentlichen Höchstarbeitszeit von 48 Stunden ab, die vor allem Großbritannien erhalten will. Die "opt-out"-Klausel, wonach einzelne ArbeitnehmerInnen auf Wunsch länger arbeiten dürfen, soll drei Jahre nach Inkrafttreten der Richtlinie auslaufen. Das Votum der ParlamentarierInnen ist ein wichtiger Schritt im Streit um gleiche Arbeitszeiten in der EU. Mit dem Kämpfen ist es aber noch nicht vorbei: Als Nächstes stimmen die FachministerInnen ab, eine rasche Einigung ist unwahrscheinlich.

## Die Wette gilt

Referendum: Ja oder Nein? Die Frage beschäftigt die woxx nicht nur inhaltlich: Seit Monaten plant das woxx-Team an einer Serie über das wichtige Thema. Aber sind wir am Puls der Zeit? Haben wir uns auf die richtigen thematischen Schwerpunkte festgelegt? Wollen unsere LeserInnen angesichts des medialen Referendum-Overkills überhaupt noch etwas darüber lesen? Alle zwei Wochen wird das Konzept überdacht. Die schwierigste Frage aber lautet: Wann ist der richtige Zeitpunkt für eine Serie? "Eins ist klar", meint ein Redakteur, der stets über die aktuellsten französischen Umfragewerte informiert ist, "wenn sich in Frankreich das 'Non' durchsetzt, brauchen wir keine Serie zu machen." Das sieht ein zweites Redaktionsmitglied anders: "Gerade dann gibt's doch was zu schreiben." "Aber", wirft eine Dritte ein, "je nach Ausgang etwas ganz anderes". Tja - da heißt es wohl: abwarten und Wetten abschließen. Am besten gleich zwei: Wird Frankreich mit Ja oder Nein stimmen? Und: Wird es je eine woxx-Serie zum Referendum geben?